

M. Stein fut élu par acclamation dans l'élection partielle. Dans Saint-Jacques, Montréal, dans cette grande métropole et ce grand centre industriel, mon honorable ami M. Rinfret fut élu sans l'opposition d'un candidat du Gouvernement.

Voilà le record en ce qui concerne l'opinion publique quand il s'agissait de candidats élus dans des circonscriptions détenues par les libéraux en 1917. Mettez tout cela en regard des circonscriptions remportées par le Gouvernement en 1917, et voyez donc comment s'exprime l'opinion publique quand on lui offre l'occasion de se faire entendre. On nous a refusé des élections générales, mais les élections partielles servent à donner quelques indications de la volonté et des désirs du peuple.

Il y a eu huit élections partielles tenues en des circonscriptions qui avaient été remportées par le Gouvernement en 1917. Sur les huit, ces messieurs en ont gagné une et en ont perdu sept. Celle qu'ils ont gardée est Yale. Dans l'élection partielle tenue cette année dans ce comté, le Gouvernement n'a eu que 389 voix de majorité, alors que leur candidat, un ministre, aux élections générales de 1917, avait été élu par acclamation.

C'est tout ce que le ministère a obtenu. Et que dire des autres circonscriptions? Voici quels ont été les résultats. Le 27 octobre 1919, une élection a eu lieu dans Glengarry-et-Stormont. A l'élection générale de 1917, le candidat ministériel avait été élu par acclamation; à l'élection complémentaire, la majorité hostile au gouvernement a été de 2,376 voix. Dans Assiniboia, le candidat du ministère avait obtenu une majorité de 4,524 voix, en 1917. A l'élection complémentaire, le Gouvernement n'a pas eu de porte-étendard. Dans Victoria-et-Carleton, où un ministre avait été acclamé à l'élection générale de 1917, la majorité antiministérielle s'est élevée à 3,544 voix à l'élection du 27 octobre 1919.

Dans Témiscaming, en 1917, le candidat du Gouvernement avait été élu par une majorité de 2,150 voix. A l'élection complémentaire du 7 avril 1920, il y a eu trois candidats. Celui du ministère a été le moins favorisé, 5,316 votants s'étant prononcés contre lui. Dans Ontario-Nord, le porte-étendard du Gouvernement avait reçu 1,555 voix de plus que son adversaire, à l'élection générale, tandis qu'à celle du 9 décembre 1919, le ministère a perdu cette circonscription où le candidat de l'opposition a triomphé à une majorité de 185 voix.

[L'hon. Mackenzie King.]

Passons maintenant à la période qui a suivi l'avènement de mon très honorable ami. Depuis qu'il est premier ministre; deux élections complémentaires ont eu lieu. Dans chacune, il a supplié le public d'accorder son appui et sa confiance au ministère. En 1917, le candidat du Gouvernement avait obtenu une majorité de 308 voix dans la division d'Elgin-Est. A l'élection complémentaire, comme mon très honorable ami ne doit pas l'avoir oublié, trois candidats étaient en lice, et la majorité totale hostile au ministère a été de 2,263 voix. Puis vient Peterborough-Ouest où quatre candidats entreprirent la lutte. Dans cette division, à l'élection de 1917, le candidat du Gouvernement avait eu une majorité de 3,418. A l'élection qui vient d'avoir lieu, mon très honorable ami ne l'ignore pas, la majorité des voix hostiles au ministère s'est chiffrée par 7,331. J'invite le premier ministre à dire si le vote populaire pouvait être plus clair qu'il l'a été à ces diverses élections complémentaires.

Me sera-t-il permis, monsieur l'Orateur, de rappeler que le Canada est la seule des nations qui composent l'empire britannique ou qui comptent parmi les puissances alliées ou associées où, depuis l'armistice, le pouvoir ait refusé au peuple de lui accorder une élection générale, afin de lui permettre d'élire une législature qui réflète ses idées? Si le premier ministre n'a pas arrêté son attention sur cet aspect de la question, il constatera probablement que c'est le plus grave de tous. Les gouvernements de tous les pays autonomes qui forment l'empire britannique, sans en excepter le Royaume-Uni, ont depuis l'armistice permis au public d'élire ses représentants aux législatures. De toutes les puissances alliées ou associées qui ont pris les armes, celle-ci est la seule qui n'ait pas ce privilège. Bien plus, monsieur, même les pays d'Orient et ceux de l'Amérique du Sud, même les pays ennemis, ont reconnu à la population le droit d'élire des législatures représentatives, depuis la signature de l'armistice.

Souffrez que je rappelle au premier ministre ce qui s'est passé à ce sujet. Dans le Royaume-Uni, une élection générale a eu lieu en 1918. L'exemple du parlement anglais n'est-il pas digne d'être imité ici? La population d'Angleterre ne se préoccupait pas plus que nous de la situation au lendemain de la guerre. Le gouvernement qui avait été formé et qui avait administré les affaires durant la guerre était un gouvernement unioniste; cependant, le premier ministre d'Angleterre n'avait pas